

Pour l'an qui vient...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **10 (1922)**

Heft 154

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257480>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

la grande joie, qui n'est pas le partage de toutes, de voir aboutir ses efforts, d'assister en 1918 au triomphe du vote des femmes et de voter elle-même deux fois, cette même année d'abord, puis en 1921 pour le gouvernement autonome provisoire irlandais. Son activité ne fut pas d'ailleurs exclusivement limitée au suffrage, et c'est à son influence et à sa persévérance que l'on doit l'accès des femmes à des fonctions publiques (femmes agentes de police, femmes greffiers, etc.) dans son île. C'est la grande et belle figure d'une femme, vraiment forte par le caractère, par l'intelligence et par le cœur, qui disparaît. (D'après *The Woman's Leader*.)

Une exposition originale.

Paris a eu pendant le mois de novembre une exposition dont l'intérêt et le charme ont dû être très grands: l'exposition des femmes célèbres du XIX^{me} siècle. Des artistes comme la Malibran ou Rachel aux femmes peintres comme Rosa Bonheur, des écrivains comme George Sand ou Mme de Staël aux savantes comme Sophie Germain ou Clémence Royer, des princesses comme Joséphine, Marie-Louise ou l'impératrice Eugénie aux pédagogues et aux philanthropes comme Mme Pape-Carpentier ou Mme de Pressensé... on a cru les voir revivre toutes, dans le cadre qui leur convenait, par la gravure, le portrait ou le buste. Et, bien entendu, les féministes n'ont point été oubliées, ni tenues à l'écart, puisque toutes figuraient là, depuis les précurseurs et les pionnières comme Flora Tristan ou Jeanne Deraisme jusqu'à la dernière en date des disparues: Mme Jules Siegfried.

Cette exposition pas banale avait été organisée par Mme Marguerite Durand, l'ancienne directrice de la *Fronde*, avec le concours de M. Laruelle, qui, depuis 40 ans, a catalogué 25.000 portraits et biographies de femmes célèbres de tous les pays. Et le bénéfice de cette exposition était destiné à permettre la fondation d'un club de femmes journalistes et l'ouverture d'une maison des institutions féminines.

Contre la jupe longue.

Une dépêche d'Amérique a annoncé que, lors d'une réunion d'un club féminin à New-York, les membres de ce club, au nombre de quelque trentaine de mille, prirent nettement position contre la jupe longue que voudraient rétablir certains couturiers, réclamant la jupe courte à 20 centimètres du sol, soit au haut de la bottine.

Bravo! Les femmes raisonnables prouvent ainsi qu'elles ne veulent pas subir la tyrannie d'autant plus forte qu'elle est souvent inexplicable de dame Mode; et que, femmes de vie active, femmes éprises d'hygiène, elles se refusent à se laisser empêtrer pour le bon plaisir de quelques chefs de maison de la rue de la Paix, dans les plus malcommodes — rappelez-vous ce que c'était de circuler par un jour de pluie et de boue, il y a quelque vingt ans! — d'une jupe traînante,

aussi antihétéroïque quand il s'agit de grimper dans un tramway, que les raccourcis audacieux que nous avons connus ces derniers étés. Ici aussi, comme dans bien d'autres domaines, *in medio veritas*...

En route pour les 1588 abonnés !..

En ce moment d'étrennes pour les grands comme pour les petits, que peut attendre le MOUVEMENT FÉMINISTE?..

Nous enregistrons cette quinzaine

5 abonnements nouveaux

mais aussi 4 désabonnements.

Alors...

Le « MOUVEMENT FÉMINISTE »

POUR L'AN QUI VIENT . . .

Le „MOUVEMENT FÉMINISTE” publiera en 1923, entre beaucoup d'autres, les articles suivants :

L'idée marche . . . ou La quinzaine féministe, chronique bi-mensuelle du mouvement féministe et suffragiste à travers le monde.

Les femmes et la chose publique :

I. Chroniques parlementaires fédérales (A. Leuch-Reineck), et autant que possible des chroniques du même ordre genevoises, vaudoises et neuchâtelaises ;

II. Femmes électrices, comment voteriez-vous dimanche ? études des principales questions soumises aux votations populaires en Suisse ;

III. Notes et études sur les sujets intéressant nationalement ou internationalement l'opinion publique.

Les femmes et la Société des Nations, chronique de tous les faits intéressant les femmes en corrélation avec la Société des Nations.

La IV^e Conférence internationale du Travail et les femmes par M. le prof. André de Muidat.

Lettres de Pétranger : France (M^{me} P. Rebour) ; Italie (Dr Mary Ancona) ; Hollande (M^{me} P. de H.) ; Autriche (M^{me} Gisela Urban), etc.

Notions et leçons de droit civil et pénal (tutelles, tribunaux d'enfants, droits de la femme mariée, projet de Code pénal fédéral, etc. etc.).

Carrières féminines (l'administration, l'horticulture, l'art appliqué, etc. etc.).

ques-unes disent : « Je ne veux pas répondre à cette question » ; d'autres : « Je n'y ai jamais réfléchi » ; d'autres parlent de leur carrière ou de leurs occupations sans dire si elles désirent être mariées ou non. Une jeune fille de 17 ans répond : « C'est encore si éloigné que je n'y ai jamais pensé. »

Les jeunes filles aisées ont plus d'assurance que les autres pour déclarer ne pas vouloir répondre à ces questions. « Question indiscreète à laquelle je ne répondrai pas ». Il faut tenir compte en partie de cette attitude dans l'appréciation des résultats qui suivent.

Classons les jeunes filles d'après leurs réponses en trois catégories :

a) celles qui parlent de se marier, d'être mariées à 25 ans, mais sans qu'il soit question d'enfants.

b) celles qui parlent d'avoir des enfants.

c) celles qui ne font aucune allusion à ces questions, mais ne parlent que de leurs occupations, ou de leurs plaisirs, et que nous groupons sous le terme de *célibataires*, sans qu'elles déclarent expressément désirer l'être¹.

¹ Il est intéressant de rapprocher ces chiffres de ceux donnés par Mlle Evard dans son *Adolescente* (p. 120):

Si nous groupons nos jeunes filles d'après leur âge et d'après leur situation sociale, voici ce que nous constatons :

Le groupe a) — celles qui parlent de se marier — ne manifeste pas de progression régulière, ni avec l'âge, ni d'après la catégorie sociale. Tout au plus peut-on dire que les jeunes filles de milieux populaires parlent deux fois plus souvent de se marier de 15-17 ans que de 13-14 ans (15 % à 13-14 ans, 49 % à 15 ans, 33 % à 16-17 ans).

Il y a beaucoup de degrés dans le désir d'être mariée : « Le mariage est bien beau, mais cela donne beaucoup de souci pour faire plaisir à son mari » (14 ans, p). Plusieurs souhaitent « un mari sérieux; un mari qui ne fasse pas la boude; un gentil mari qui ne boive pas trop; un gentil mari qui nous fait tous nos plaisirs; j'aimerais me marier et faire des chics voyages en auto avec mon mari. » L'une rêve que son époux soit un historien, un géologue, enfin un savant. Plusieurs craignent déjà de voir leur mari désertir la maison :

%	mariage.	célib.	indécises.
Adolesc. 13-14 ans.	50	55	15
Fillettes 1 ^{re} a	85	15	0
13 ans	70	25	5
(200 sujets)			

Biographies féminines et portraits de femmes
(Suisse et étranger).

Les femmes et les livres, chroniques des œuvres littéraires féminines (Jacqueline de la Harpe).

Une personnalité féminine : Marie Lenéru, d'après son journal et ses œuvres.

L'activité des femmes dans les œuvres internationales de Secours aux enfants par Mme F. M.-B.

La situation de la femme chez quelques peuples de l'antiquité adaptation par M^{lle} C. de L.

Variétés historiques, littéraires, artistiques en connexion avec le mouvement féministe.

L'activité féminine dans le domaine philanthropique, croquis et documents.

L'éducation des femmes en matière domestique.

Des nouvelles du mouvement ouvrier féminin.
Des Comptes-rendus des Congrès nationaux et internationaux d'intérêt féminin.

La bibliographie des principaux ouvrages ayant trait aux questions sociales et féministes.

Des nouvelles régulières de l'activité des Sociétés suffragistes suisses et des Sociétés féminines romandes.

Etc. etc.

En conclusion du II^{me} Congrès national suisse pour les Intérêts féminins

N. D. L. R. — La grève des imprimeurs nous a mise si fort en retard pour la publication des nombreux articles intéressants que nous avons en portefeuille que nous devons renoncer aujourd'hui, et à notre grand regret, à donner connaissance in extenso à nos lecteurs du remarquable rapport sur son activité, présenté par le Comité exécutif du Congrès de Berne. Nous devons donc nous borner à en extraire les renseignements ci-après, en nous excusant de les résumer aussi brièvement.

« Le Comité Exécutif, nommé après la clôture du Congrès et composé du Bureau du Comité d'organisation, de Mme Glättli, de M^{lles} Gourd et Zellweger, avait été chargé de tâches essentielles :

1. éditer les Actes du Congrès;
2. mettre au point et exécuter les décisions prises par le Congrès;
3. régler les comptes du Congrès.

1. Le volume des Actes du Congrès, édité à Berne par le Comité lui-même, fut tiré à 2000 exemplaires, dont le prix fut fixé à 6 fr. 80 en souscription et à 8 fr. 50 en librairie. Pour arriver à des prix aussi bas, une subven-

tion de 3000 fr. de la Caisse du Congrès fut nécessaire, mais grâce aussi à la modicité de ce chiffre, 1700 exemplaires purent être vendus, — avec le concours bienveillant, il importe de le signaler ici, de M. Chuard, conseiller fédéral, qui mit un certain nombre de volumes à la disposition des membres de l'Assemblée fédérale, et de M. Merz, conseiller d'Etat de Berne, qui en fit remettre aux Bibliothèques scolaires du canton. Les Actes ont pénétré de la sorte dans des milieux dont l'accès ne nous est guère possible. Quant au stock encore disponible, l'imprimerie Stampfli (Berne) est chargée de son écoulement, sous le contrôle de l'Alliance.

2. Des différentes résolutions votées par le Congrès, le Comité exécutif fit l'objet de motions qui furent adressées :

Aux autorités fédérales : 4. (concernant : a) la législation et la lutte contre la tuberculose; b) l'assurance et l'assistance-vieillesse; c) la revision de la loi sur l'assurance-maladie; d) le Code pénal fédéral.)

Aux autorités cantonales : 3. (concernant : a) l'enseignement complémentaire obligatoire pour les jeunes filles; b) l'assistance aux nourrissons; c) la formation et les conditions de travail des infirmières.

Aux autorités municipales : 1. (concernant la nomination d'assistantes de police.

Aux sociétés féminines : 3. (concernant : a) la représentation des femmes dans les autorités scolaires; b) les écoles sociales de femmes; c) l'assistance aux nourrissons.

Le seul résultat tangible remporté jusqu'à présent a été celui de la motion demandant le renforcement de la lutte contre la tuberculose. Un crédit d'un million de francs a, en effet, été inscrit au budget fédéral à titre de subvention aux Sociétés qui travaillent contre cette maladie. Il est à espérer que c'est là un heureux présage pour les autres demandes formulées par le Congrès — tout spécialement pour celles qui concernent les Sociétés féminines qui ont là une belle tâche à remplir.

3. Du rapport financier, nous reproduisons les chiffres suivants :

I. Comptes du Congrès

<i>Total des recettes :</i>		
Contribution des Sociétés.	3200	} 17.954 fr.
Contribution des Sociétés féminines de toute la Suisse	1595	
Dons de particuliers	846	
Subvention fédérale	1000	
Subvention des autorités bernoises	600	
Vente des cartes de Congrès.	10713	

« Je voudrais constituer un ménage bien uni comme on lit dans les vieux livres (16 ans, r.). — J'espère avoir un petit ménage propre que je m'efforcerais de rendre des plus agréables, afin que mon mari y soit le plus souvent possible (17 ans, p). — Je me ferai un intérieur agréable, coquet, pour que mon mari n'aille pas chez d'autres, dit une petite Belge pauvre de 14 ans qui connaît trop la vie. »

Notons ces deux réponses extrêmes quant à l'envie de se marier : « 25 ans ! l'âge où la destinée a atteint l'arrêt annonçant le bonheur ou le désespoir. L'heure où des jeunes filles voient presque avec terreur qu'elles sont en train de coiffer S^{te} Catherine » (17 ans). Et d'autre, part, cette réponse charmante de naïveté : « J'aimerais me marier avec quelqu'un de gentil, autrement cela n'est pas la peine; j'aime autant rester seule et avoir une jolie petite fille » (12 ans 1/2, m).

Les réponses des catégories b et c présentent beaucoup plus de régularité que la série a. Elles présentent, avec l'âge, une progression inverse l'une à l'égard de l'autre, et inverse aussi suivant les milieux sociaux. Voici les résultats en % :

Parlent de leurs enfants

	<i>Riches</i>	<i>Moyennes</i>	<i>Pauvres</i>
13 ans	70	44	33
14 ans	38	38	36
15 ans	22	56	67
16-18 ans	0	63	40

Célibataires

13 ans	10	25	53
14 ans	17	44	49
15 ans	56	22	14
16-17 ans	100	13	27

On voit chez les enfants de classe aisée une tendance très régulière à parler toujours moins de mariage et de la possibilité d'avoir des enfants à mesure que l'âge augmente. Quoique de façon moins régulière, on observe le processus inverse chez les jeunes filles des classes moyennes et populaires.

Evidemment les sentiments de pudeur ou de gêne des jeunes filles aisées à parler de leurs rêves d'avenir expliquent en partie ces résultats. Et d'autre part, dans les milieux populaires, les enfants étant plus nombreux, les jeunes filles ont plus d'occasions de contact avec eux.

Les réponses exprimant nettement l'envie de rester céliba-